

NV FACE

NETTOYANT

pour VITRES, GLACES et SURFACES POLIES



- ✓ Actif sur les impacts d'insectes, traces grasses
- ✓ Pénétration rapide des dépôts secs
- ✓ Auto-séchant, ne laisse pas de traces
- ✓ Sans silicones
- ✓ Evite l'effet irisant sur les surfaces vitrées, miroirs.
- ✓ Alimentaire

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide
ASPECT	: Translucide BLEU
MASSE VOLUMIQUE	: 945 g/l +/- 20g/l
REACTION CHIMIQUE à 20°C	: Très faiblement alcaline
POINT D'ÉCLAIR	: 23,2 °c environ AFNOR coupe fermée.
POINT DE CONGELATION	: -27 °c

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

ECONOMIQUE : Grand pouvoir nettoyant, produit professionnel, économique, spécial pour vos vitres et surfaces polies, plexiglas, aluminium anodisés, inoxydables, stratifiés, chromes, etc ...

TRES EFFICACE : Dégraisse, dissout les salissures incrustées, les poussières, dépôts gras, traces de rouges à lèvres, empreintes de doigts, impacts d'insectes, déjections de mouches, etc...

Ne laisse pas de traces ou de dépôts, **GARANTI SANS SILICONES**, sans sels, sans silicates ou phosphates ou abrasifs, **EVITE L'EFFET IRISANT SUR LES SURFACES VITREES, MIROIRS**.

Redonne la transparence aux vitres, parebrises, vitres de protection, hublots, glaces et verres de luminaires, d'appareils d'éclairage, vitrines et présentoirs en agroalimentaire.

Apporte l'éclat aux miroirs, surfaces polies stratifiées, plastiques, laminées, vitrines, présentoirs, décors et garnitures métalliques ou plastiques, polyesters, fibre de verre, stratifiés, panneaux inoxydables ou aluminium anodisés, surfaces chromées, garnitures, équipements et cabines des baignoires et douches, carrelages, lavabos, parebrises.

S'utilise par les professionnels dans les magasins, hôtels, restaurants, bars, bureaux, écoles, hôpitaux, immeubles collectifs, municipalités, garages, préparateurs de V.O, transporteurs, grandes surfaces, halls d'accueil, halls d'exposition, musées, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Concentré à diluer : 1 partie de produit pour 3 à 6 parties d'eau selon l'état de salissure.

Appliquer par pulvérisation sur le support ou surface à nettoyer, étaler, frotter avec une éponge pour vitres ou un mouilleur à carreaux et essuyer ensuite avec un chiffon ou avec une raclette spéciale

NB : Dans le cas de surface en contact avec les aliments, comme après tout nettoyage, effectuer un rinçage contrôlé à l'eau potable.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de fonctions nettoyantes, de solvants polaires, tensio actifs anioniques dérivés

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par arrêté du 19/12/2013) relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Utilisations réservées aux professionnels

Contient

- moins de 5% de : agents de surface anioniques.

Refermer l'emballage après utilisation.

Stocker et utiliser dans des endroits frais et convenablement ventilés.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : PYD0-00FU-A00K-2DHY

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax : 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**

Ref 1604B
Révision n° 1
216056 HJ